

# **1 La santé et la sécurité au travail : une responsabilité collective**

La santé et la sécurité à l'intérieur de la fonction publique fédérale concerne tous et chacun. Chaque poste comporte ses problèmes et ses risques propres : niveau de bruit, pesticides, stress, etc. Toutefois, chaque problème a sa solution. Le Programme de santé et de sécurité au travail a été créé afin d'apporter des solutions aux problèmes et de réduire les risques en milieu de travail. Le programme vise le bien-être physique et mental et les relations sociales saines pour tous les employés à l'intérieur de la fonction publique fédérale.

Tous les organismes fédéraux doivent assurer la préparation de programmes de santé et de sécurité au travail touchant des points importants comme la formation de comités de santé et de sécurité au travail, la prévention des accidents, les premiers soins et le secours-incendie.

La prévention des accidents et le maintien d'un milieu de travail sûr et sain ont une grande importance pour tout ministère. Les conditions de travail dangereuses et malsaines compromettent non seulement le bien-être des employés, mais aussi l'efficacité de l'organisation. Elles peuvent causer des blessures et des maladies, des pertes de temps et des baisses de productivité, des augmentations